

COMPTE-RENDU

Rencontre du 5 juillet 2011 avec Jean-Marie Durand directeur adjoint du cabinet de la Ministre de l'écologie

Présents : Jean-Marie Durand, Marie-Noëlle Battistel (Député), Francis Hillmeyer (Député), Fabienne Keller (Sénatrice), Jean-Paul Lecoq (Député), Xavier Strebelle (DGPR), Delphine Favre (Amaris)

Tour de table

- **Francis Hillmeyer**, Député de la 6^e circonscription du Haut-Rhin
Circonscription impactée par un site Rhodia situé sur les communes de Chalampé et Ottmarsheim.
- **Marie-Noëlle Battistel**, Député de la 4^e circonscription de l'Isère
Circonscription impactée par les PPRT de Jarrie et de Pont-de-Claix.
- **Jean-Paul Lecoq**, Député de la 6^e circonscription de Seine-Maritime et Maire de Gonfreville-l'Orcher.
Gonfreville-l'Orcher est impactée par 17 sites Seveso, par les zones industrielles du Havre et de Port-Jérôme.
- **Fabienne Keller**, Sénatrice du Bas-Rhin
Dans l'agglomération de Strasbourg, 3 sites situés à environ 800m du Parlement européen donc dans une zone fortement urbanisée.

Problèmes soulevés par les Parlementaires

- **L'insuffisance du crédit d'impôt**
 - o Dans les PPRT, « *ce qui ne me choque pas, c'est la prévention. Par contre ce qui choque c'est la double peine infligée aux riverains des sites qui doivent investir sur leurs habitations pour se protéger* ». **Il est indispensable de revenir à la situation créée par la loi du Grenelle 2**, c'est-à-dire un crédit de 40% plafonné à 30 000€. Une fois cette étape franchie, il sera possible de débloquer le tour de table financier : les industriels et les collectivités avaient accepté en juin 2010 de compléter cette aide à hauteur de 20% chacun.
 - o Cette insuffisance remet complètement en cause la **notion de pollueur-payeur**.

- Après le Grenelle et avec de la pédagogie, les habitants avaient, plus ou moins, admis d'être mis à contribution pour 20% du montant des travaux. **Aujourd'hui cette notion « d'acceptabilité de l'effort » n'existe plus.** Les habitants ne veulent pas investir un euro. La situation est plus compliquée qu'avant la loi de Grenelle 2.
 - Qui va avancer l'argent ? Peut-on envisager de prêts PPRT avec des taux d'intérêt faibles ? Peut-on envisager des négociations avec les banques ?
- **La Problématique des entreprises :**
- **Il existe une menace réelle pour les emplois industriels**, entendu industries à l'origine du risque.
 - **Il existe une menace réelle pour les emplois situés dans les zones autour des sites à risque.** Les PPRT vont exproprier ou imposer des travaux à des entreprises. Ils risquent de déséquilibrer tout le tissu économique de ces zones. Ont été évoquées plusieurs situations récurrentes : les entreprises prêtes à délocaliser leur activité si les contraintes sont trop fortes. Ou encore le cas des sites Seveso à l'origine du risque qui n'emploient que 2-3 personnes et où le PPRT risque de tuer des centaines d'emplois dans le périmètre.
 - Une certaine souplesse est parfois accordée aux entreprises. Les habitants le savent, cela ne facilite pas la communication.
- **Les retards** dans la mise en œuvre des PPRT.
 - **Les contradictions** dans les mesures prescrites sur un même PPRT.
 - **L'insuffisant nombre des inspecteurs des installations classées**

Pour réponse, Jean-Marie Durand explique que le MEDDTL a saisi à nouveau le 1^{er} Ministre sur le crédit d'impôt pour une augmentation du taux et du plafond. Le MEDDTL soutient les positionnements défendus par les Parlementaires. Se pose alors la question de « Comment avancer ensemble ? »

Plan d'actions

Il faut inscrire une augmentation du taux et du plafond dans le projet de loi de Finances. Pour ce faire :

- **Francis Hillmeyer prend rendez-vous avec le Ministère du Budget et le Ministère de l'industrie avant septembre.**
- **Amaris** sollicite, à nouveau, par courrier le Ministère du Budget et alerte le Ministère de l'industrie.
- **La DGPR** fournit une estimation du nombre d'habitants impactés par les prescriptions de travaux et fournit l'étude de benchmarking de l'Inéris sur la prévention des risques en Europe. L'objectif étant d'étayer les arguments pour les débats de l'automne.